

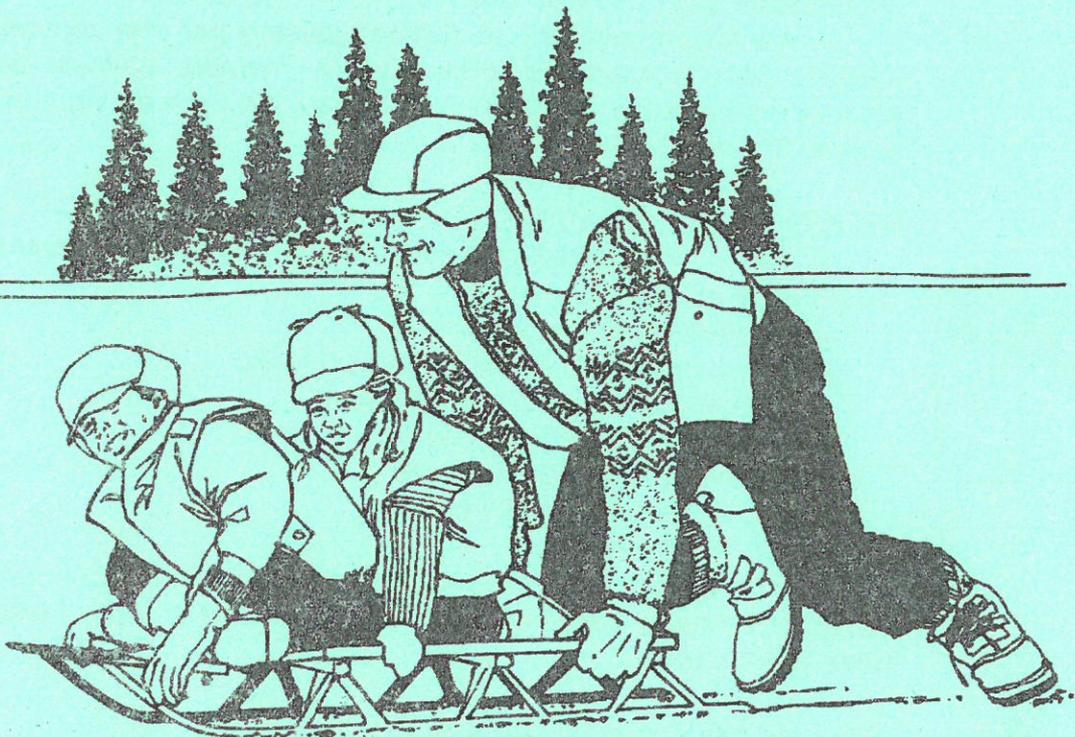
Entre Nous



COMMUNE
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

Bulletin Mensuel d'Information

JANVIER 2003 N°421



EN DIRECT DU CONSEIL

Excusés : Mme Sophie VALANCE, M. Dominique GEORGE.

Les élus étaient réunis le vendredi 10 janvier 2003 et ont examiné les dossiers ci-après :

① Dissolution du SICTOM (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères)

Le Président rend compte des délibérations du SICTOM de CIREY/VEZOUZE en date du 29 novembre 2002 portant sur sa dissolution.

A la demande de M. le Sous-Préfet de LUNEVILLE, il est décidé d'acter cette décision et d'accepter la répartition de l'éventuel excédent financier entre les communes membres au prorata du nombre d'habitants ayant servi de base au calcul des redevances.

② Tri sélectif des ordures ménagères

La loi fait obligation à compter du 1^{er} janvier 2003 de trier les ordures ménagères.

Il convenait donc de trouver une solution au problème de la commune pour passer un marché avec un prestataire et contracter des aides avec les sociétés agréées.

Il est décidé de créer et d'adhérer à un groupement de commandes comprenant les communes d' AZERAILLES, BACCARAT, DENEUVRE, FONTENOY LA JOUTE, GLONVILLE, LACHAPELLE, MERVILLER, MIGNEVILLE, PETTONVILLE, THIAVILLE SUR MEURTHE.

Ce groupement coordonnera l'ensemble des formalités préalables et nécessaires à la passation des marchés de prestation.

Le fonctionnement se contractualisera par une convention et le conseil désigne Mme Viviane MICHEL comme membre titulaire de la commission d'appel d'offres pour la commune. La date d'entrée en vigueur de ce tri sélectif sera le 1^{er} avril 2003.

③ Tarifs communaux 2003

Le conseil passe en revue les différents tarifs communaux et décide maintenir le montant :

- des locations de salles,
- des contrats de nettoyage en forêt,
- des concessions au cimetière,
- des tarifs de la garderie,
- de la traversée de route,
- du débardage sur chemin

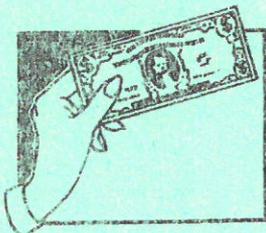
fixés pour l'année 2002.

Par contre, il modifie la subvention au CCAS concernant les Bons de NOEL aux Anciens qui passe de 23 à 24 euros pour harmoniser la valeur des bons à 3 X 8 euros.

④ Location du logement au-dessus de l'école

Le locataire actuel, M. GIRONDE, nous a informés de son départ de la commune pour fin janvier. Le Conseil autorise la venue d'un nouveau locataire dont l'arrivée est fixée au 1^{er} mars 2003.

La séance est levée à 23 heures.





CANTINE

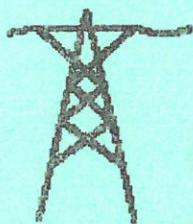
Il est décidé de porter le ticket de cantine au prix de 3,10 euros au lieu de 3 euros à compter du 1^{er} mars 2003.

COUPURE DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE

Par courrier en date du 6 janvier 2003 ; EDF a bien voulu nous communiquer les causes de la perturbation de la desserte en électricité de notre secteur durant la soirée du 2 janvier 2003.

Dès la coupure, la municipalité avait signalé à ces mêmes services l'origine connue de l'incident (chute d'arbres sur la ligne moyenne tension).

Il est seulement à déplorer la grande difficulté rencontrée pour entrer en contact avec le bon interlocuteur, les numéros soit disant « d'urgence » fournis par la Préfecture étant saturés ou sonnant désespérément aux abonnés absents.



LA VIE DU VILLAGE

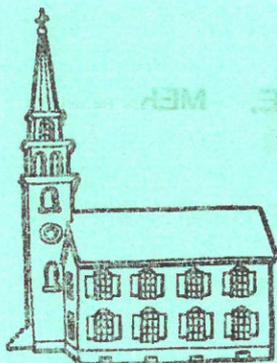
Nouveaux habitants

M. et Mme Gilles MASSON ont emménagé au N°17 rue du Petit Paris. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Décès

Le 19 décembre 2002 est décédée à SAINT-DIE-des-Vosges Madame Veuve Paulette MASSELOFF qui était domiciliée rue Général Paradis .

A sa famille dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.



ETAT CIVIL

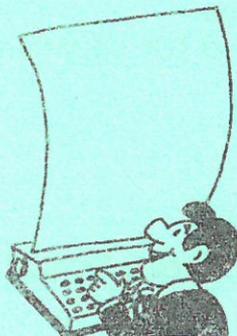
Les registres de l'Etat Civil clos le 31 décembre font ressortir pour l'année 2002

- 2 transcriptions de naissance,
- 1 acte de mariage,
- 3 transcriptions de décès.

LISTE ELECTORALE

La liste électorale visée par le Délégué de l'Administration, par le Délégué du Président du Tribunal de Grande Instance et par le 1^{er} Adjoint pour la commune de THIAVILLE-SUR-MEURTHE est ainsi arrêtée :

Situation au 10 janvier 2003 : 468 inscrits
230 électeurs
238 électrices



ELECTION MUNICIPALE COMPLEMENTAIRE



Par arrêté de M. BALLOUX, Sous-Préfet à LUNEVILLE, en date du 8 janvier 2003, le collège électoral de la commune est convoqué pour le dimanche 26 janvier 2003 à l'effet d'élire deux conseillers municipaux.

Le scrutin sera ouvert à huit heures et sera clos à 18 heures.

Au cas où un second tour serait nécessaire, il aura lieu le dimanche 2 février 2003.

FORETS INTERDITES

Suite à la bourrasque du 02 janvier, l'accès à la forêt reste interdit jusqu'au 31 décembre 2003.

Merci de bien vouloir en prendre note.



DECORATION DES SAPINS DE NOEL

Comme les années précédentes, les sapins de Noël décorant nos quartiers ont été décorés pour le plaisir de tous.

Nous le devons à Marie-Claire et Jean-Louis PICARD qui se sont dévoués pour réaliser cet embellissement. Nous leur adressons nos plus vifs remerciements.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

» Samedi 22 février 2003 : soirée vosgienne au Foyer Rural organisée par le Foyer Rural.

» Samedi 15 mars : Carnaval de l'école au Foyer Rural organisé par l'école.

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

Club de l'Amitié

L'Assemblée Générale du Club de l'Amitié a eu lieu le 19/12/2002 lors du repas de Noël.

A cette occasion, Mme Ginette COUTRET a annoncé à l'ensemble des membres du Club sa décision de se retirer de la Présidence et a présenté son remplaçant Monsieur Jean-Michel BOCK qui a accepté la charge.

Le Comité s'est réuni le 14 janvier 2003 et a confirmé par un vote à l'unanimité l'installation du nouveau Président.

Constitution du Comité :

BOCK J-Marie

BENOIT Yvette

COUTRET Ginette

GEORGES Bernadette

Président

Vice Présidente

Vice Présidente

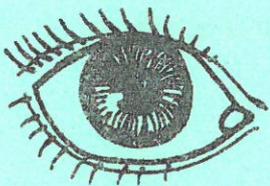
Trésorière. Responsable Section



CHABRUERE Annie
FLEURENCE Jean
GEORGE Paul
GEORGES Michel
IUNCKER Monique
KOFFOLT Michel
PICARD Jean-Loup

Marche
Secrétaire
Membre du Comité
Responsable Section Marche
Membre du Comité
Membre du Comité
Membre du Comité
Membre du Comité

CLIN D'ŒIL



- En vacances à la ferme, un petit citadin arrive chez son oncle et lui dit :
 - Tonton, il y avait une souris dans le pot de lait !
 - Tu l'as enlevée j'espère ?
 - Euh, non, mais j'y ai mis le chat ...

- Un lord anglais est dans sa bibliothèque et lit le « Times », en sirotant un petit porto. Soudain, son valet frappe et entre :
 - Pardonnez-moi, sir, mais la Tamise est sortie de son lit !
 - Et vous me dérangez pour cela, John ?Le valet se retire mais revient un demi-heure plus tard :
 - Je suis navré, sir, mais la Tamise menace le cottage !
 - Cela suffit, John, j'ai demandé qu'on ne me dérange sous aucun prétexte !Dépité, le valet sort de la bibliothèque. Mais un quart d'heure après, il est de retour. Il ne se donne pas la peine de frapper, ouvre la porte en grand et annonce en s'inclinant respectueusement :
 - La Tamise, sir !



CHÂTEAU DE LUNEVILLE

LE TEMPS DE LA MOBILISATION

La nuit du 2 au 3 janvier 2003 a été marquée par le terrible incendie du château, propriété du conseil général de Meurthe-et-Moselle, joyau de la ville de Lunéville en Lorraine. Vous êtes nombreux à souhaiter manifester votre solidarité et nous vous en remercions. Dans les prochaines semaines, une association de soutien sera créée. Dans l'immédiat, voici les démarches à suivre pour souscrire à la reconstruction du château.

⇒ Où envoyer ou déposer vos dons ?

Déposez vos dons en espèces ou adressez votre chèque à l'ordre du « Trésor Public, Lunéville, Château des Lumières » aux adresses suivantes :

- Paierie Départementale, conseil général, 48 rue du Sergent Blandan, C.O. N°19, 54035 Nancy
- Trésor Public de Lunéville, 12, rue du Rempart, 54300 Lunéville

ATTENTION : seul le Trésor Public est pour le moment habilité à recevoir des chèques dans le cadre de cette opération. Aucun intermédiaire n'est autorisé à les collecter au nom du Trésor Public ou du conseil général.

⇒ Puis-je bénéficier d'une réduction d'impôt ?

Oui. Cette réduction est limitée, par application du Code Général des Impôts, à 50% du don dans la limite de 10% du revenu imposable. Un justificatif vous sera remis au moment du don, pour en attester auprès des services fiscaux.

⇒ Comment seront utilisées les sommes collectées ?

L'ensemble des dons sera utilisé pour aider au financement de la reconstruction du château de Lunéville. Vous serez personnellement et régulièrement tenus informés de l'avancée des travaux

NOUS COMPTONS SUR VOUS

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Conseil Général de Meurthe et Moselle



08.00.95.04.54 (Appel gratuit)

UNE PAGE DE NOTRE HISTOIRE

1940 suite

Vendredi 14 juin 1940

C'est une journée animée. Nous tirons beaucoup depuis notre position d'artillerie installée sur la N74 à 1 KM au sud de Saint Jean-Rohrbach. Nous recevons des bombes d'avions qui tombent sur nos positions. Vers 19h, je pars accompagné d'un soldat, porter un pli à notre observatoire d'artillerie situé en lisière de forêt à Hoste-Haut, pour ordonner le repli. En cours de route, je rencontre les trois camarades qui étaient de garde à l'observatoire. Ils venaient de se sauver de l'observatoire, car les Allemands qui étaient en bas de la côte criaient : « Rendez-vous ! »

Quelques instants après notre rencontre, nous subissons un tir progressif des allemands. Nous courons en nous couchant dans les trous d'obus, et nous nous en sortons. Nous sommes égarés.

Nous arrivons sur notre droite, sur le campement formé de soldats d'origine polonaise où nous nous mettons à l'abri. La nuit vient de tomber. Nous partons rejoindre notre batterie au milieu d'arbres cassés.

Arrivés à la batterie, nous préparons nos petites affaires personnelles. Le bombardement était arrêté.

La cuisine de la batterie part vers 22h et nos sacs sont chargés sur le gros chariot tiré par deux chevaux. Nous partons à pied par les carrefours d'Hellimer et de Diffenbach sur la N74.

Nous subissons un bombardement : « A plat ventre ! ». La terre nous tombe sur le dos et je peux voir les éclats rougeoyant dans la nuit parsemer, le sol.

Un cuisinier nommé Stein est blessé par un éclat dans la cuisse, et il est chargé sur le chariot.

A Sainte Croix, au carrefour entre la N74 et la D22, nous subissons de nouveaux tirs de 105. Nous prenons la direction de Dieuze.

Samedi 15 juin 1940

Durant la nuit, nous nous arrêtons au bois de Nébing pour nous reposer.

Nous repartons vers 13h dans une grande pagaille. Nous parcourons environ 30 km par la D22 et la D999, et nous arrivons dans un bois à proximité d'Avricourt. Nous recevons un petit casse-croûte.

Le soir, je m'endors au pied d'un gros chêne.

Dimanche 16 juin 1940

J'assiste à la messe à 8h. A midi nous mangeons des conserves. Le soir nous sommes aux environs de Blâmont, et nous marchons toute la nuit. Nous passons par Barbas. Nous arrivons épuisés à Ancerviller vers 5h.

Lundi 17 juin 1940

Nous logeons dans la forêt d'Ancerviller sur la route de Saint Maurice. La batterie y reste toute la journée.

A 5h, je vais chez Colin Albert, sœur de Mme Boura de Thiaville et j'y prends le café. Il me prête un vélo pour aller voir ma famille. J'arrive à Thiaville à 8h30. Je suis nerveux. Je vois mes enfants Jacqueline, Jean Marie et Marie. Il y a des soldats

français dans la maison qui mettent le désordre. Je déjeune chez mes parents et nous buvons le champagne.

L'après-midi, mon père me ramène à mon régiment stationné dans la forêt de Sainte Pôle en voiture par Veney et Vacqueville. J'ai ramené un sac de victuailles avec en plus du cointreau. Il pleut pendant la nuit. Je dors dans un camion bâché.

Mardi 18 juin 1940

Je vais à Ancerviller. Je reçois de bonnes bouteilles.

Dans le bois de Sainte Pôle, je dors sous la tente.

Mercredi 19 juin 1940

Nous partons par Mignéville, Reherrey. Nous entendons des bombes d'avions tomber sur la route N4.

Je m'arrête à Brouville chez Joseph Detré, cousin germain de mon père. Il me remplit le bidon et me donne du jambon. Il me dit : « nous sommes foutus ». Je n'y crois pas car les ordres sont de se rendre sur la Moselle.

A midi, je passe à Glonville où je casse la croûte chez l'oncle Adrien Didierlaurent avec du champagne. Je repars avec des saucisses et d'autres vivres. La cousine Raymonde me conduit par un chemin raccourci pour rejoindre mes camarades. Nous avons rendez-vous dans le bois vers Bazien.

Mais je suis en retard et je perds les copains à cause de mes arrêts fréquents. Je fais 4 km dans la forêt. Je ne vois personne sauf la fourragère du 174^{ème} d'infanterie qui a rendez-vous et attend ses camarades. Je fais demi-tour et je reprends la route vers Badménil. Je remarque le feu vers Azerailles.

Vers 15h à Badménil un planton m'indique qu'il faut se diriger vers Angomont au nord de Badonviller. A Baccarat, je vois mon oncle Charles Oliot qui m'annonce la demande d'Armistice par Pétain. Je reçois une bonne bouteille de M.Gérardin , le marchand de chaussures.

Je retrouve un camion du 166^e ;j'y monte. Vers 18h, nous sommes au pont de chemin de fer de Merviller. Ils vont le faire sauter et nous empêcher de passer. Après discussion, nous passons. Nous entendons le bruit de la mitraille vers notre gauche vers Reherrey. Ce sont les régiments polonais qui se battent.

Merviller est vide, aucun soldat. Au carrefour de Merviller et de Vacqueville un canon antichar de 47mm est en position. Nous passons aux carrières et arrivons à Vacqueville. Notre chauffeur s'arrête et se repose, il ne veut pas aller plus loin. Je vois Mme Bruyère qui me donne trois bouteilles de vin.

Vers 20h, nous repartons vers Pexonne par la gare de Vacqueville pour aller sur Angomont. A Pexonne nous faisons demi-tour car il y a une grande pagaille, les Allemands sont plus rapides que prévu et sont à nos trousses. Finalement nous prenons la direction de Neufmaisons.

A Raon, vers 2h du matin, je m'allonge sur un panneau tombé sur la route près de l'hôpital. Je dors.

J.C

A suivre.